

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Dévoilement d'un projet commun pour l'avenir des collines Montérégiennes

McMasterville, 21 octobre 2011 – C'est en présence de Mme Nicole Ménard, ministre du Tourisme et responsable de la Montérégie que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est et ses partenaires; le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et les CRÉ de Montréal, de l'Estrie et de l'agglomération de Longueuil, ont annoncé le lancement d'une étude portant sur la protection et la mise en valeur des collines Montérégiennes, un chaînon de collines qui comprend les monts Royal, Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Saint-Grégoire, Rougemont, Yamaska, Shefford, Brome et Mégantic.

L'élaboration d'un diagnostic et l'identification des enjeux relatifs à la protection et à la mise en valeur des Montérégiennes est le premier volet du projet commun et est rendu possible grâce à une enveloppe budgétaire de plus de 110 000 \$. Plus précisément, le MAMROT, via le Fonds de développement de la métropole, et la CMM contribuent pour plus de 41 000 \$ chacun. La CRÉ Montérégie Est participe également en investissant 16 000 \$ tandis que les CRÉ de Montréal, de l'Estrie et de l'agglomération de Longueuil consentent chacune à verser un peu plus de 4 000 \$.

« La réalisation de ce projet revêt une importance particulière pour l'ensemble des partenaires : il s'agit d'un élément fondateur d'une stratégie globale, permettant la mise en œuvre des meilleures interventions en vue d'un développement durable des collines Montérégiennes », a précisé le président de la CRÉ Montérégie Est, M. Arthur Fauteux.

Le diagnostic prévoit une démarche de réalisation en cinq étapes : le recensement des informations nécessaires à l'élaboration du portrait de la situation de chacune des collines Montérégiennes; la réalisation d'un diagnostic pour chacune d'entre elles, ainsi qu'un diagnostic comparé de l'ensemble de celles-ci; le bilan de l'instrumentation mise à la disposition des décideurs; l'identification des enjeux communs et ceux spécifiques à chacune des collines et enfin, l'identification des pistes d'intervention pour la protection et la mise en valeur des Montérégiennes. Ainsi, les partenaires posséderont un rapport crédible et hautement documenté, identifiant notamment les conditions de succès de la protection et de la mise en valeur des Montérégiennes. L'organisme Nature-Action Québec assurera la réalisation du diagnostic. Le rapport d'étude présentant les finalités du diagnostic sera déposé en mai 2012.

M. Michel Gilbert, maire de la ville de Mont-Saint-Hilaire et membre du comité exécutif de la CMM a précisé que : « En plus d'assurer des interventions mobilisatrices et adaptées aux réalités de chacune des communautés impliquées, ce projet d'étude sur les Montérégiennes est important pour la région métropolitaine puisqu'il fait écho au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine ».

Le rapport attendu servira de base à l'élaboration d'un plan d'action concerté, élaboré lors de la tenue d'Assises au cours de l'automne 2012. Cet événement, qui sera le deuxième volet du projet commun, rassemblera les acteurs publics, privés, associatifs et institutionnels. Enfin, le troisième volet du projet consiste à déposer et à mettre en œuvre ce plan d'action.

Rappelons que l'annonce de ce projet découle des discussions entamées lors du colloque « Les Montérégiennes – un avenir commun », organisé par la Table de concertation du Mont-Royal, en partenariat avec la CMM, le 23 mai 2008. L'événement avait réuni plus de 200 responsables des milieux scientifique, municipal, gouvernemental et associatif.

-30-

Source et renseignements : Anick Drouin
Conseillère aux communications/relations publiques
Conférence régionale des élus de la Montérégie Est
Tél. : 450 446-6491 poste 2414
www.monteregie-est.org